

 À VOUS LA RÉGION

CULTURE



L'AIDE À L'INVESTISSEMENT NUMÉRIQUE

La Région aide les investissements numériques dans le champ culturel pour favoriser la diffusion, la préservation, la création et la médiation.

QUELS SONT LES OBJECTIFS DE CETTE AIDE ?

Soutenir les projets concourant à :

- **Faciliter** l'adaptation des équipements culturels à l'évolution des pratiques et des techniques,
- **Rendre les manifestations et les œuvres plus visibles**, et développer des mises en réseau d'institutions à vocation régionale,
- **Favoriser** l'émergence de nouvelles formes de création et de médiation en recourant aux outils multimédias favorisant l'accès à l'information et à la culture « en ligne ».

QUI PEUT DEMANDER CETTE AIDE ?

- **Collectivités territoriales,**
- **Personnes morales** de droit privé ou public ayant au moins 1 an d'existence.

QUELLES SONT LES CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ ?

Le projet doit :

- **Faire preuve** d'un ancrage territorial,
- **Développer** des actions de sensibilisation des publics,
- **Être financé** à hauteur de 20% minimum par le porteur de projet.

QUELS TYPES DE PROJETS PEUVENT ÊTRE SOUTENUS ?

- **La restauration ou la numérisation** d'œuvres issues d'un fonds identifié,
- **La création ou le développement de sites ou applications** visant à favoriser la connaissance et la diffusion des œuvres vers le public,
- **L'acquisition de matériel numérique** (tablettes, tables de montage) pour des projets culturels innovants et/ou structurants, des projets mutualisés ou des projets d'éducation artistique et culturelle.

QUELLES SONT LES MODALITÉS DE L'AIDE ?

La Région intervient à hauteur de 40 % des coûts éligibles, avec une subvention plafonnée à 1 M€.

COMMENT OBTENIR CETTE AIDE ?

- Contacter le service concerné au sein de la direction de la culture, afin d'obtenir le dossier de candidature et de connaître les dates limites de dépôt.
- Contacts :
 - Patrimoine : cecile.chenot@iledefrance.fr
ou veronique.cagnon@iledefrance.fr
 - Arts plastiques : heloise.maille-virole@iledefrance.fr
 - Cinéma : sebastien.colin@iledefrance.fr
 - Livre et lecture : delphine.martincourt@iledefrance.fr

Informations pratiques :

www.iledefrance.fr/investissement-culturel-aide-aux-investissements-numeriques

